



## RAPPEL DES MODIFICATIONS IMPORTANTES

### Rentrée scolaire de septembre 2020

➤ Des rythmes scolaires :

Les nouveaux horaires seront les suivants : **8h30- 12H et 14h-16h30.**

Cette décision augmente donc le temps scolaire le matin là où les enfants sont plus réceptifs et le temps méridien est augmenté d'une demi-heure : pour permettre de servir le déjeuner des élèves sur deux services et d'organiser les heures de soutien le midi plutôt que le soir.

\* Seront accueillis à la **cantine** à :

- ✓ **12h** les enfants en classe avec Mme CAVERO et Mme NICOLAI (maternelle et CP-CE1)
- ✓ **13h** les enfants en classe avec Mme ACHUCARRO et Mme SANS (CE1-CE2 et CM1-CM2)

\* Les enfants pourront être accueillis à la **garderie de 7h30 à 8h30** puis de **16h30 à 18h30.**

➤ Du mode de fonctionnement et de paiement des activités périscolaires ; Cantine et garderie.

**Le principe d'utilisation des tickets est supprimé.** Toutefois, ceux qu'il vous reste de l'année précédente sont encore valables et nous vous proposons de les remettre à chaque fois que votre (vos) enfant(s) bénéficie de l'un des services jusqu'à épuisement. La facturation débutera lorsque vous ne fournirez pas ou plus de tickets. Votre (vos) enfant(s) devra chaque jour signaler à son enseignant s'il prend son repas à la cantine ou non, **ATTENTION, chaque repas commandé sera facturé.**

Cantine : La mairie facturera chaque fin de mois aux familles le nombre de repas pris par les enfants (2,20 € par repas). La facture qui vous sera envoyée au début du mois suivant par le Trésor Public vous permettra de régler par internet, prélèvement automatique ou au Trésor Public. **Les encaissements en mairie ne pourront plus se faire.**

Garderie : Même système de mise en paiement. Par ailleurs, lors du conseil municipal du 22 juin, les Conseillers Municipaux ont demandé à ce que le décompte du temps de facturation de la garderie ne soit que d'une demi-heure au lieu d'une heure (0,40€/ 1/2h).



Mairie de Saint-Paul 53 Le bourg 33390 - SAINT PAUL  
Tél: 05 57 42 08 01 mail [saint.paul33@wanadoo.fr](mailto:saint.paul33@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.mairie-st-paul.com](http://www.mairie-st-paul.com)

Jean Pierre Duez,  
Le Maire

